

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **131 (2005)**

Heft 10: **Tessinois**

PDF erstellt am: **09.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉANCE DE DIRECTION

Devant être soumis à la prochaine assemblée des délégués, le bilan 2004 et le règlement D48 ont été approuvés par la direction de la **sia** le 7 avril dernier. Bouclant sur un meilleur résultat que prévu, les comptes 2004 ont été contrôlés par les vérificateurs et le réviseur externe. Quant à la révision du règlement SIA 48 « Règlement sur les normes et les règlements », elle a pour objectif de clarifier, actualiser et optimiser le travail de normalisation.

Commission « Femme et SIA »

La direction a favorablement répondu à la requête du groupe de travail « Femme et SIA » de constituer une commission du même nom. Elle a approuvé le catalogue de mesures présenté et élu les membres du nouvel organe. Sous la présidence de Maya Karácsony, ses objectifs s'orientent vers le recrutement de femmes comme membres **sia**, l'augmentation de leur représentation dans les organes de la **sia** et l'encouragement de la relève féminine dans les métiers représentés par la **sia**. Recherchant encore des représentants pour la Suisse latine, la commission et ses groupes de travail sont également ouverts aux hommes, alors que la page Internet <www.sia.ch/femme> renseigne sur les activités, manifestations et publications proposées par la nouvelle commission.

La direction a également procédé à des élections complémentaires ou partielles au sein de six commissions de la **sia**, constatant avec satisfaction que la récente annonce des postes vacants sur <www.sia.ch/ff/actuel/emploi> avait rencontré un succès réjouissant.

Services destinés aux membres bureaux

Une enquête par courriel auprès des membres bureaux de la **sia** indique un

intérêt réel, bien que différencié, pour les prestations de conseil et l'externalisation à un centre de services spécialisé des travaux administratifs incombant aux bureaux d'études. Organisée sous forme de modules, l'offre pourrait englober des prestations touchant à la gestion du personnel, aux finances et à la comptabilité, aux achats, à la direction d'entreprise ainsi qu'au perfectionnement professionnel. L'objectif est de décharger les bureaux de ces tâches pour leur permettre de se concentrer sur leurs compétences spécifiques. Le poste de directeur/trice de projet pour le développement d'un modèle d'entreprise et l'élaboration du business plan correspondant a été mis au concours et l'évaluation des candidatures est bien avancée. Un groupe de travail commun **USIC/sia** a en outre été chargé d'explorer les possibles synergies dans ce domaine important pour les membres bureaux. La direction a désigné les représentants de la **sia**.

Défauts dans la construction et tribunal arbitral

Les maîtres de l'ouvrage sont en droit d'attendre des structures saines et propres à remplir leur fonction. Confrontés à des vices de construction, ils se trouvent souvent pris de court. Or une correction appropriée et durable n'est possible que si les causes sont identifiées. Il faut en outre admettre que la pression sur les honoraires entraîne une minimisation des prestations, qui s'avère parfois source de défauts. Pour éviter ou remédier professionnellement à des dommages, un travail de fond est donc nécessaire. La direction de la **sia** est favorable à un tel travail et à l'effort d'information qui doit l'accompagner. Elle a examiné la requête de la Société suisse des propriétaires fonciers et immobiliers de s'associer à une entreprise (*spin-off*) compo-

sée d'experts de l'*Empa* pour l'analyse de dommages dans la construction, et de créer en Suisse alémanique un tribunal arbitral spécialisé. Ces deux objets n'ont toutefois pas pu être traités de manière exhaustive.

Groupes professionnels

La direction a étudié des propositions pour simplifier l'organisation des groupes professionnels et améliorer leur efficacité en matière de bénévolat. Les tâches relevant de domaines spécialisés nécessitent l'encadrement des groupes professionnels et ceux-ci doivent s'organiser pour repérer ces tâches. Cela implique l'introduction de règles minimales, afin que les sociétés spécialisées répercutent les questions propres à leur domaine au sein des groupes professionnels. La direction a donc chargé son comité exécutif de fixer plus clairement les tâches et compétences des sociétés spécialisées. Il faut en outre proposer des mesures pour mieux intégrer au sein de la **sia** les spécialistes du droit et de l'économie actifs dans les domaines de la construction, des techniques et de l'environnement.

Eric Mosimann, secrétaire général SIA

JOURNÉES CULTURELLES « INSPIRATION LUMIÈRE »

Les Journées culturelles **sia** auront lieu les 28 et 29 septembre 2005 à Berne. Sous le titre « Inspiration Lumière », la **sia** offre un programme riche en présentations, conférences, discussions et autres.

Sans lumière, pas de vie: la lumière est énergie, magie et fascination. Le soleil est l'image du symbole de la vie et de la croissance, la lumière artificielle celle de la civilisation moderne. Plus que n'importe quel autre élément, la lumière libère des émotions: lumière du jour éblouissante avec ses ombres marquées, paysage perdu dans le

brouillard, crépuscule tout en douceur, ciel nocturne brillant d'étoiles, lumière de la bougie et lumière artificielle.

Lumière et ombre sont inséparables. Depuis la nuit des temps, l'homme essaie de chasser l'obscurité et d'adapter la nuit à ses activités. L'invention de l'ampoule électrique par Heinrich Goebel (1854) et de la lampe à fil de carbone de Thomas Alva Edison (vers 1879) modifia radicalement la situation par une augmentation de la sécurité, de nouvelles possibilités pour le commerce et la communication. La lampe à incandescence transforma petit à petit la nuit en jour.

Les architectes font pénétrer toute la lumière du jour dans les constructions. En 1851, la plus grande vitre produite industriellement (122x25 cm) pour l'exposition mondiale de Londres, déterminait les dimensions des cadres construits pour le futuriste Crystal Palace de Joseph Paxton. Actuellement, les surfaces vitrées d'une hauteur d'étage sont courantes et souvent déterminantes pour la configuration de la construction.

Les Journées culturelles **sia** animeront des discussions sur le thème de la lumière et de la création dans l'architecture, l'art de l'ingénierie, la technique et l'environnement. « Inspiration Lumière » a pour ambition de faire découvrir et vivre sous un angle nouveau un thème conçu sur la technique dans le sens large du terme. Les Journées culturelles **sia** seront l'endroit de rencontres, conversations, découvertes en commun, ainsi que de surprises et de confrontation touchant à l'inconnu.

Le secrétariat général vient d'envoyer le programme et une carte d'inscription à tous ses membres. Le programme se trouve sur la page d'accueil de la **sia** (www.sia.ch/lumiere). Une inscription rapide assure une participation, car le nombre de places est limité. Inscription

uniquement par écrit à SIA Form, administration des cours, Selnaustrasse 16, CP, 8039 Zurich, tél. 044 283 15 58, fax 044 283 15 16, form@sia.ch. Les inscriptions seront prises en considération selon leur ordre d'arrivée.

Charles von Büren, secrétariat général SIA

Mercredi 28 septembre

Vivre la lumière dans l'histoire, la science et la création suréminente. Ancien manège de la caserne de Breitenrain à Berne (Haute école des arts HEA).

Jeudi 29 septembre

Ecouter et discuter des avis concernant la technique, la conception et l'environnement. Auditoire et salles de séminaire du Centre Paul Klee à Berne (Architecture: Renzo Piano, Paris).

Du 28 septembre au 9 octobre

Conception de l'éclairage en architecture et en aménagement urbain. Exposition « Made of Light » de Speirs et Major de Londres, au Kornhausforum de Berne. En liaison avec les événements du Forum architectural et la section SIA Berne.

BDO

BDO Visura

OSRAM 

REGENT
Lighting

VELUX®

atel

SWISSBAU
2007
Basel
23-27|01

Partenaires

SEATU Société des éditions des associations techniques universitaires, Zurich
Revue *TRACÉS* et *tec21*
Section SIA Berne
Forum architectural Berne
Haute école des arts, Berne
Lichtspiel (Cinémathèque), Berne
Librairie Architektur & Design, Berne



**Ville de Renens
Concours d'architecture
Extension du site scolaire du Léman**

- 1. Adresse du concours:** Centre technique communal (CTC)
Rue du Lac 14 – 1020 Renens – Tél. 021 632 74 02 / fax 021 632 74 99
- 2. Type de procédure:** concours de projets d'architecture à deux degrés selon le règlement SIA 142;
- 3. Objet:** réalisation de l'extension du site scolaire du Léman et transformation partielle des bâtiments existants; concours de projets à deux degrés;
- 4. Prix, mentions éventuelles et indemnités:** le jury dispose d'une somme globale de Fr. 150'000.– TTC à partager entre 5 et 7 prix;
- 5. Délais:**
 - 1^{er} degré: recherche de parti, échelle 1:500**
 - remise des documents par courrier dès le 10.05.2005, dès la validation des conditions de l'inscription
 - remise des projets premier degré: 12.08.2005
 - jugement du concours 1^{er} degré: fin août 2005
 - 2^{ème} degré: avant-projet, échelle 1:200**
 - remise des documents et maquettes: mi-septembre 2005
 - rendu des projets et maquettes second degré: fin novembre 2005
 - jugement du concours second degré: mi-décembre 2005
 - exposition des projets: février 2006.

Pour les conditions de participation et l'inscription, se référer au site Internet www.renens.ch/pdf/concours_architecture.pdf

EVOLUTION DES AFFAIRES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2005

Prestations en augmentation

Selon l'enquête KOF, les bureaux d'étude se montrent en majorité satisfaits de la situation des affaires: 26 % des bureaux la jugent bonne, 60 % satisfaisante, alors que seul 14 % la trouvent mauvaise. Ceci est souligné par les 10 % qui se plaignent d'une baisse des prestations (13 % au trimestre précédent et 15 % il y a six mois). Les grands et moyens bureaux (plus de dix collaborateurs) sont les plus satisfaits, puisque seul 10 % d'entre eux déplorent une mauvaise situation. Par contre, les petits bureaux se déclarent insatisfaits. En général, les carnets de commandes sont restés à un niveau constant.

La valeur des constructions en cours a légèrement diminué: 33 % des bureaux annoncent une régression et seuls 20 % une croissance. La valeur baisse dans les constructions industrielles, commerciales ou publiques. Pour le logement, la valeur globale est en légère augmentation, mais cela concerne d'abord les grands bureaux. Les taux d'honoraires sont restés stables et plus de 75 % des bureaux n'attendent pas de changement. La crainte d'une pression sur les prix est surtout exprimée par les grands bureaux.

Les architectes optimistes

Si 30 % des bureaux d'architecture annoncent une bonne marche des affaires et seuls 18 % déplorent le contraire, la situation reste satisfaisante

pour plus de la moitié. Les prestations sont en augmentation et le carnet de commandes ne cesse de s'accroître: les réserves de travail atteignent près de 8 mois. La valeur globale des projets en cours a diminué, surtout en raison d'une forte baisse des constructions industrielles, commerciales et publiques. La hausse dans la construction de logements ne peut plus compenser la baisse dans les autres secteurs. La part des travaux de transformation et d'aménagement a légèrement crû. L'évolution des affaires étant toujours jugée positive, le nombre des collaborateurs et les taux d'honoraires devraient rester stables.

Les ingénieurs satisfaits

Près d'un quart des bureaux d'ingénieurs (22 %) juge bonne à satisfaisante



Assez *labouré*?

Évaluation de la conjoncture - fin mars 2005
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	28 (25)	58 (60)	15 (15)
- Architectes	31 (30)	49 (51)	20 (19)
- Ingénieurs	25 (22)	64 (66)	11 (12)
Plateau est et Zurich	33 (23)	51 (60)	16 (18)
Plateau ouest et Berne	32 (29)	54 (62)	14 (9)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	22 (25)	70 (49)	8 (26)
Suisse orientale et Saint-Gall	36 (36)	45 (55)	19 (9)
Tessin	17 (21)	56 (57)	26 (22)
Suisse romande	17 (26)	66 (60)	17 (13)
Suisse centrale	21 (33)	54 (43)	25 (24)

la situation des affaires alors que seul 10 % l'estiment mauvaise. Pour les prochains mois, 20 % pensent qu'elle va se dégrader et seuls 8 % s'attendent à une amélioration. Les ingénieurs du bâtiment, plus dépendants des investissements publics, constatent une augmentation notable des prestations fournies, même si la valeur des constructions en cours dans ce secteur a diminué.

Les commandes et les perspectives de mandats des ingénieurs civils ont diminué. Avec un volume de travail en diminution, les ingénieurs craignent une augmentation de la pression sur les prix. La situation des bureaux d'ingénieurs en installations du bâtiment est comparable, même si ceux-ci envisagent des réductions de personnel.

(kof/sia)

Perspectives d'emploi d'ici fin juin 2005
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	En hausse en%	Aucune variation en%	En baisse en%
Ensemble de la Suisse	13 (9)	73 (74)	14 (17)
- Architectes	13 (9)	75 (72)	11 (19)
- Ingénieurs	13 (10)	72 (75)	15 (15)
Plateau est et Zurich	11 (9)	73 (78)	16 (14)
Plateau ouest et Berne	15 (14)	80 (71)	6 (15)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	15 (7)	78 (69)	7 (23)
Suisse orientale et Saint-Gall	12 (6)	77 (86)	11 (8)
Tessin	14 (8)	66 (62)	21 (31)
Suisse romande	17 (14)	69 (69)	14 (17)
Suisse centrale	7 (8)	76 (70)	17 (21)

Conjoncture - estimation d'ici à fin septembre 2005
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Perspectives conjoncturelles	Amélioration en%	Stagnation en%	Aggravation en%
Ensemble de la Suisse	17 (15)	71 (72)	13 (13)
- Architectes	26 (22)	66 (65)	8 (12)
- Ingénieurs	10 (9)	74 (77)	16 (14)
Plateau est et Zurich	15 (14)	75 (74)	10 (12)
Plateau ouest et Berne	28 (18)	62 (67)	10 (15)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	17 (21)	79 (72)	4 (7)
Suisse orientale et Saint-Gall	24 (17)	65 (74)	11 (9)
Tessin	25 (3)	56 (75)	19 (23)
Suisse romande	9 (20)	75 (75)	17 (5)
Suisse centrale	19 (17)	58 (60)	23 (23)



BOSSARD ASW LUZERN

Rien ne vaut un partenaire professionnel pour embellir votre environnement.
Aménagements extérieurs, routes et génie civil: CREABETON vous propose des solutions toujours adaptées à vos besoins et des produits suisses de qualité supérieure. Conseil compétent et livraison rapide.
Appelez-nous et nous serons très bientôt chez vous!

CREABETON

creaphone 0848 800 100 www.creabeton.ch